LIGIA STELA FLOREA

DÉCALAGE TEMPOREL, TRANSFERT MENTAL ET RÉÉVALUATION ILLOCUTOIRE

Notre contribution porte sur quelques usages „décalés" des temps verbaux suscitant en discours une interprétation référentielle qui contredit la référence virtuelle du tiroir verbal. Les travaux de grammaire parlent dans ces cas d'emplois modaux des temps verbaux („futur de politesse" ou „de bilan", imparfait „d'atténuation", „ludique" ou „hypocoristique") ou de figures susceptibles d'une approche stylistique („présent historique", „futur prophétique", „imparfait pittoresque").

Ces usages révèlent les rapports étroits et complexes que les temps verbaux entretiennent, d'une part, avec l'aspect lexical et grammatical, et, d'autre part, avec les modalités propositionnelles et illocutoires. Ce sont les rapports avec les modalités illocutoires et l'apport des temps à la construction du point de vue qu'on se propose surtout d'examiner ici dans la voie ouverte par les recherches en sémantique et pragmatique (Martin 1987, Moeschler 1994, 1998) ainsi qu'en linguistique cognitive (Langacker 1987–1991).

1. Structures cognitives et univers de croyance

1.1. Le temps grammatical est un „temps conçu", construit par la langue en vue de donner une représentation structurée du „temps vécu", qui en assure l'intelligibilité et la communicabilité. Le système verbo-temporel est une structure symbolique créée par conceptualisation dans le sens des règles imposées par les conventions linguistiques. Aussi la sémantique du système verbal doit-elle être appréhendée, comme toute structure conceptuelle, à l'aide de notions comme „processus cognitif", „monde conceptuel" ou „espace mental" (cf. Langacker 1987).

La grammaire cognitive assigne aux catégories temps (*tense*) et modalité (*modality*) un rôle fondamental dans la conceptualisation et le traitement cognitif de la réalité. Le „système temps–modalité" intervient dans la prédication fondatrice (*grounding predication*) pour spécifier les rapports que chaque proposition entretient avec la région *ground* (situation d'énonciation).

La prédication fondatrice comporte deux options de base: absence vs présence du modal et absence vs présence du morphème de passé. La première option correspond à l'opposition conceptuelle (épistemique) *réalité vs non-réalité* et la seconde option correspond à l'opposition *réalité immédiate vs réalité non-immédiate.*

DACOROMANIA, serie nouă, XI–XII, 2006–2007, Cluj-Napoca, p. 145-160

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

Le présent est le pôle non marqué de la prédication fondatrice, qui situe le procès dans la réalité immédiate, accessible au locuteur-conceptualisateur à partir de la région *ground.* Le passé, réalisé par un „morphème distal", en est le pôle marqué, qui situe le procès dans la réalité non-immédiate. Le futur recouvre la sphère de la non-réalité, marquée par les expressions modales. En effet, les formations temporelles de futur (plus ou moins grammaticalisées) ont pour la plupart une origine modale.

Appartiennent à la réalité seuls les états de choses que le locuteur-conceptualisateur tient pour réels. C'est sa conception du monde et non le monde réel en tant que tel qui intéresse la sémantique linguistique. C'est sa manière de concevoir le monde qui rattache tel ou tel état de choses à la réalité connue ou à la réalité inconnue ou encore à la non-réalité. Mais les structures conceptuelles évoluent avec nos connaissances du mode, ce qui implique l'organisation de l'expérience primaire et des structures cognitives déjà constituées „par application progressive et interactive de certaines procédures interprétatives" (Langacker 1987 :114).

1.2. Cette succincte présentation du „modèle épistémique de base" et du „modèle épistémique élaboré" de R. Langacker (1991) n'est pas sans rappeler certains postulats de la théorie sémantique des univers de croyance, élaborée par R. Martin (1987).

L'univers de croyance est un ensemble de propositions que le locuteur, au moment où il parle, tient pour vraies ou pour fausses ou pour possiblement vraies/fausses. Dès que le locuteur est en mesure d'attribuer une valeur de vérité à une *p,* celle-ci sera déclarée décidable et intégrée à l'univers de croyance. L'option *vrai vs faux* renvoie à l'opposition conceptuelle *réalité connue vs non-réalité*, alors que l'option *possiblement vrai vs possiblement faux* rejoint l'opposition conceptuelle *réalité inconnue vs non-réalité*.

Les univers de croyance ont une structuration tripartite : à côté du monde que le locuteur admet comme le monde de ce qui est (Mo), on y trouve les *mondes potentiels*, qui ne contiennent aucune *p* contradictoire avec Mo, et les *mondes contrefactuels*, qui contiennent au moins une *p* contradictoire avec celles de Mo. Le Mo renvoie à la réalité connue de Langacker, les mondes potentiels, à la réalité inconnue et les mondes contrefactuels à la non-réalité.

Les univers de croyance évoluent avec nos connaissances du monde : ce qu'on tient pour vrai aujourd'hui (ou bien pour réel) pourra être demain mis en cause. Le „temps de fluctuation des univers de croyance" est appelé par R. Martin *temps de dicto* et défini comme „le temps de la prise en charge des énoncés" (1987 : 111).

Le temps *de dicto* peut ou non se confondre avec le temps *de re*, intervalle de temps passé, présent ou futur pour lequel une proposition est considérée comme vraie. Le temps *de re* est, autrement dit, le domaine de valabilité de *p*. Il s'ensuit que les deux axes temporels, *de dicto* et *de re*, sont indépendants l'un de l'autre.

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

Ce fait explique que les expressions temporelles (temps verbaux, adverbes de temps, etc.) connaissent des usages *de dicto* „propres à marquer non pas le temps des énoncés mais celui de la prise en charge des propositions qui les décrivent" (Martin 1987, p. 117). Ces usages, que nous avons qualifiés de „décalés", pourraient être appelés également „non-littéraux" ou „interprétatifs" (cf. Moeschler 1994, 1998).

1.3. La construction de la référence temporelle suppose une interaction complexe du signifié virtuel des tiroirs verbaux avec la classe aspectuelle de l'énoncé et avec les autres expressions temporelles du cotexte linguistique (adverbes et connecteurs), interaction qui transforme la référence temporelle virtuelle en référence actuelle.

Dans des contextes que G. Kleiber (1993) qualifie d'„opaques", les temps verbaux n'ont pas leur fonctionnement référentiel habituel, ne servant plus au repérage temporel du procès. Les usages non-littéraux contredisent le signifié virtuel des tiroirs sans le mettre en question pour autant. C'est le signifié virtuel qui fournit à l'interprète des instructions de traitement de la forme temporelle en relation avec les données cotextuelles et contextuelles en vue de construire des effets de perspective et/ou des significations modales.

En tant qu'ils réclament la construction d'une nouvelle représentation (temporelle ou non), les usages décalés des temps verbaux sont justiciables de certaines procédures interprétatives qui impliquent le traitement conjugué de l'information linguistique (intra-énoncive) et contextuelle (pragmatique), conformément au principe de pertinence.

A l'issue des procédures interprétatives, la nouvelle représentation va donner accès à un autre espace mental – un univers fictif où l'on accède par un contrat littéraire ou ludique – ou va donner lieu à une réévaluation de la force, voire de la valeur illocutoire de l'énoncé en tant qu'acte de langage.

Le premier type d'effets contextuels, le transfert mental dans un univers fictionnel, apparaît dans le cas du présent et du futur „historiques" comme dans celui de l'imparfait „préludique" et „hypocoristique". Le second type d'effets, la réévaluation de la force illocutoire de l'énoncé, est à l'oeuvre dans des emplois tels que : présent „pro futuro", futur et imparfait „d'atténuation", futur „de bilan" et „d'hypothèse".

2. Le transfert mental dans un univers imaginaire

2.1. Le présent historique

Avant d'aborder les mécanismes cognitifs qui sous-tendent cet usage, il convient de présenter certains aspects de son fonctionnement textuel dans la narration littéraire.

2.1.1. Nous voyons dans le présent historique un effet de perspective narrative associé au couple narrateur/lecteur. Ce tiroir sert à reproduire dans l'actualité de l'instance de narration/reception des événements appartenant à un

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

temps révolu. Il est donc typiquement destiné à „la reproduction présente d'événements passés" (Vuillaume 1990 : 72).

Aussi les séquences qu'il construit comportent-elles un double repérage : anaphorique, par rapport au temps des événements (le contexte historique), et déictique, par rapport au ToSo de l'énonciation narrative, que nous avons appelé à la suite de C. Vetters (1996) *centre déictique de la fiction secondaire*.

La deixis de la fiction secondaire résulte de la réinterpretation du modèle déictique ou de la „deixis primaire" par transfert du contexte empirique de production dans le cadre fictionnel de la narration littéraire. Le présent du métadiscours auctoriel est donc issu d'une procédure de réinterprétation de la deixis primaire (cf. Florea 2003 et 2005).

Le texte (1) illustre le fonctionnement cotextuel du PR historique, du PS et du système orcentrique de la fiction secondaire.

> (1) A reparcourir le passé, je *suis* comme quelqu'un dont le regard n'apprécierait pas bien les distances et parfois reculerait extrêmement ce que l'examen *reconnaîtra* plus proche. C'*est* ainsi que je *suis resté* longtemps convaincu d'avoir gardé le souvenir de l'entrée des Prussiens à Rouen. ***C'est la nuit. On entend la fanfare militaire et du balcon de la rue de Crosne où elle passe on voit les torches résineuses*** […] Ma mère à qui, plus tard j'en *reparlai*, me *persuada* qu'en ce temps j'étais beaucoup trop jeune pour en avoir gardé quelque souvenir que ce soit. (André Gide, *Si le grain ne meurt*)

Le jeu des temps verbaux révèle la présence de trois bases temporelles : PC/PR pour le discours auctoriel, PR historique et PS/IMP pour le récit des événements. Leur interaction connote le conflit entre l'ordre chronologique objectif et la démarche sinueuse de la mémoire, conflit que la première partie du texte énonce de manière explicite.

Tout en suggérant la prégnance du souvenir, le PR historique (souligné par nous en gras-italique) offre une alternative simple et originale à l'organisation chronologique ou mémorielle de l'expérience vécue. Cette solution, on va l'appeler *évocation empathique*, car elle met narrateur et lecteur en „prise directe" avec le monde de l'Histoire.

À la perspective extradiégétique du metteur en scène et du spectateur, qui découle de l'organisation mémorielle (base PR/PC) ou chronologique (base PS/IMP), se substitue ainsi une perspective intradiégétique donnant directement accès au monde raconté, au vécu des acteurs et favorisant l'identification avec ces derniers.

Dans un récit autobiographique, comme celui de *Si le grain ne meurt*, le PR historique marque le transfert du centre de perspective narrative du Je narrant au Je narré, c'est-a-dire du narrateur au personnage en train de vivre l'expérience relatée. Ce dédoublement de l'instance narrative en Je narrant et Je narré trouve dans l'exemple (2) un marquage linguistique qu'on pourrait appeler à la suite de Rabatel (1998) un „embrayeur de point de vue":

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

(2) Je ne savais pourquoi ce récit m'était tellement agréable […] je l'aimais et ce fut certainement par lui que se forma pour moi cette image de femme que je vous ai si souvent décrite. ***Je me vois*** *marchant* à côté d'elle sur les pelouses de Gandumas ; elle me *dit* d'une voix grave des choses tristes et belles. Je ne sais à quel moment je me mis à l'appeler l'Amazone… (André Maurois, *Climats*)

Je me vois déplace le point de perspective du Je narrateur, qui se distancie des faits racontés (cf. formes de passé), au Je personnage qui s'identifie avec eux (cf. forme en *–ant* et présent).

Tout en étant coréférentiels, *je* et *me* dénotent deux hypostases, deux „figures" bien distinctes du locuteur : le „locuteur en tant que tel", qui assume la responsabilité de l'énoncé (ici du récit) et le „locuteur en tant qu'être du monde" qui devient un objet de discours. Ainsi, *je ne sais à quel moment* est à attribuer au locuteur en tant que tel, alors que *je ne savais pourquoi*, au locuteur en tant qu'être du monde. Le dédoublement de l'instance narrative est en dernière instance un phénomène de polyphonie au sens de Ducrot (1984).

2.1.2. La grammaire cognitive explique les mécanismes de cette évocation empathique par notre capacité à conceptualiser une situation en adoptant différentes perspectives. C'est la manière de conceptualiser une situation non la situation elle-même qui détermine le sens de l'expression linguistique choisie pour la décrire, en l'occurrence le PR historique.

Un tel changement de perspective suppose „a radical mental transfert pertaining to the deictic center" (Langacker 1991 : 267). Le locuteur-narrateur procède au transfert du centre deictique, qui, du *hic et nunc* de l'énonciation actuelle se voit déplacé dans un autre espace-temps, celui des événements racontés.

Le PR historique est pour R. Langacker „un mode discursif particulier" par lequel le locuteur adopte un centre de perspective remémoré ou imaginé à partir duquel les faits relatés „are seen as immediate". Ce qui veut dire qu'ils sont présentés comme appartenant à la région *ground* et donc comme cotemporels de l'acte d'énonciation qui les décrit.

Dans le cas du récit fictionnel, cet acte d'énonciation n'est autre que l'acte de narration qui met en scène le monde raconté et qui s'inscrit dans la *deixis de la fiction secondaire*. Si le repérage temporel du PR historique se fait par rapport au centre déictique de la fiction secondaire, c'est qu'il est utilisé alors d'une manière conforme à son signifié virtuel.

Le processus cognitif qui préside au transfert mental du plan de l'énonciation actuelle au plan fictif de l'Histoire laisse parfois des traces dans l'organisation du discours, comme on peut le constater en examinant ce fragment d'entretien télévisé entre Bernard Pivot et Marguerite Duras lors de l'émission „Apostrophe" du 28 septembre 1984.

(3) **M.D.** – ... le *Barrage* a été une expérience épouvantable pour la famille […] Alors venons à l'*Amant* ! ***nous sommes*** …

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

B.P. – Oui à… ***nous sommes à Saigon entre les deux guerres***, dans les années vingt et vous avez quinze ans et demi et vous êtes sur un bac qui traverse le fleuve c'est-à-dire le Mekong et vous êtes drôlement attifée quand même. Vous êtes attifée comment ? racontez-nous !

M.D. – J'ai un chapeau d'homme …un feutre rose

L'énoncé souligné en gras-italique sert de préface, donc de déclencheur, au récit oral produit par l'interviewer et son invitée à partir du roman *L'Amant.* Il construit en outre, à la faveur d'un transfert mental, une nouvelle *deixis*, celle de la fiction secondaire.

Le débrayage du centre déictique de la situation d'interview et son embrayage sur la „scène d'énonciation narrative" (terme de Maingueneau 2003) met les deux interlocuteurs de plain-pied avec le monde raconté, ce qui va affecter tout le système de référence de la situation initiale. Le PR *nous sommes, vous avez, vous êtes*, etc. réfère à la temporalité de l'Histoire moitié remémorée, moitié imaginée ; le pronom *nous* réfère au narrateur et au narrataire, dont le second est reconverti en co-narrateur ; le pronom *vous* réfère au personnage féminin du roman, qui incarne une hypostase de M. D. elle-même.

2.2. L'imparfait préludique et hypocoristique

Le transfert du centre déictique d'un cadre référentiel à l'autre peut donc bénéficier d'un marquage linguistique propre à exhiber le niveau fictionnel servant de repérage au PR historique: la fiction secondaire.

L'énoncé préface *Nous sommes à x au temps de y* est du reste un énoncé-type qu'on peut rencontrer à l'*incipit* de nombreux récits fictionnels ou non. Sa fonction est tout à fait analogue à celle de la formule *Il était une fois* qui sert de préface aux contes mythiques et qui introduit directement le lecteur dans la fiction principale. L'emploi de l'imparfait, temps associé à un repérage anaphorique, trouve ici plusieurs justifications.

D'une part, l'imparfait est une projection du présent sur le plan du passé, où il reproduit en partie ses emplois. D'autre part, il fournit, comme le présent, une image *ouverte* du procès : l'aspect sécant oppose „à un point du temps une partie du procès déjà accomplie à une autre qui reste à accomplir" (Martin 1971 : 70). La première correspond au *chronotype réel* ω et la deuxième au *chronotype virtuel* α de G. Guillaume (1929).

Ce traitement analytique du procès et surtout la non prise en charge du chronotype α expliquent les emplois modaux bien connus de l'imparfait. Quand la partie virtuelle α est privilégiée, elle „laisse ouvertes *toutes* les perspectives : poursuite, inflexion ou interruption du procès" (Mellet 1988, *apud* Riegel *et alii* 1994 : 309).

Les deux emplois que nous abordons ici marquent un changement de perspective justiciable, comme en **2.1.2**, d'un transfert mental du plan de la réalité à celui de la fiction. Il s'agit de l'imparfait „préludique" et „hypocoristique", qui procèdent, comme tous les autres emplois de l'IMP, de sa propriété d'exclure le procès de l'actualité présente du locuteur/allocutaire.

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

Ces usages déplacent le procès de l'actualité vécue par les deux participants dans un passé fictif où l'on accède par le jeu. Dans les deux cas, on se transporte dans un univers imaginaire où les enfants se métamorphosent en adultes (ex. 4), ou bien dans un monde où les bébés et les animaux familiers sont doués de l'usage de la parole (ex. 5).

(4) a. On va jouer au papa et à maman. Tu étais le papa et moi j'étais la maman (*apud* Wilmet 1976)
b. Moi j'étais malade et tu appelais le docteur (*apud* Grevisse 1970)

(5) a. Qu'il dormait bien ce bébé dans sa voiture !
b. Bonjour mon mignon. Que tu étais mignon (*apud* Wilmet 1976)
c. J'avais de beaux yeux moi ! (*apud* Maingueneau 1981).

Le transfert mental s'associe en (5) comme en (4) à un comportement ludique. M.Wilmet voit dans l'emploi hypocoristique „une sorte d'imparfait de théâtre : l'adulte, tout en s'adressant à l'enfant parle à la cantonnade : „attention, je suis dans le jeu, dans le fictif" (1976 : 104).

Mais les deux emplois diffèrent nettement par leurs rapports aux personnes du dialogue. En (4), les pronoms *je* et *tu* indiquent que l'échange est possible, mais qu'il doit observer les règles du jeu. En (5), l'échange est interdit, du moment que le locuteur peut référer au destinataire sur le mode de la 2e comme sur celui de la 3e ou de la 1ère personne.

L'imparfait préludique et hypocoristique sont indissociables d'un contexte d'énonciation particulier qui assigne aux participants des „rôles langagiers" bien déterminés. C'est l'information pragmatique qui permet de réinterpréter le décalage temporel présent-passé dans le sens d'un usage ludique donnant accès à un monde „contrefactuel".

3. La réévaluation illocutoire entre tension et modulation

Les emplois dont il sera question par la suite mettent en œuvre un autre ordre d'opérations mentales qui sont aussi des opérations *modales*. Elles consistent à déplacer le procès du domaine de la réalité inconnue dans celui de la réalité connue ou vice-versa, en vue de produire des effets de perspective propres à susciter une réinterprétation de la force ou même de la valeur illocutoire de l'énoncé en tant qu'acte de langage.

Les significations modales passent donc par des effets de perspective résultant du décalage entre le *temps de re* et le *temps de dicto*, entre le repère temporel fourni par l'énonciation (le dire) et le point de perspective choisi par le locuteur pour présenter le dit.

3.1. Le présent *pro futuro*

Sert à déplacer le procès à venir d'une région de la réalité inconnue dans la réalite immédiate, directement accessible à partir du contexte d'énonciation. Le procès en question fait référence à des activités, plus rarement à des états planifiés

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

dans „une portion d'avenir déterminée à partir du moment présent" (Le Goffic et Lab 2001: 77).

(1) a. Mardi prochain j'*ai* cours à dix heures
b. Cet été nous *passons* nos vacances en Italie
c. Mon mari *prend* sa retraite en 2010
d. Je *ferme* ma porte et je *descends*

Le sens de futur résulte en (1 a,b,c) de l'interaction entre le morphème de présent et une expression temporelle marquant une datation future : *demain, ce soir, dans une semaine, mardi prochain* ou *cet été, le jeudi 16 septembre, le 1er mars 2005, en 2007*, etc.

Ce sont les expressions temporelles déictiques ou non déictiques qui concourent de manière décisive à la construction de la référence future. Qu'il s'agisse d'un moment proche ou éloigné, ce futur apparaît comme nettement distinct du présent d'énonciation. Il diffère par là du „futur proche" (ex.1d), qui se présente plutôt comme un *continuum* temporel présent-futur (cf. Florea 2003).

Cet usage est connu non seulement du français et des langues romanes mais aussi des langues germaniques. En anglais, où l'on a un futur de formation récente (avec les auxiliaires *shall* et *will*) dont le statut temporel est discutable, on recourt couramment au *simple present* ou au *progressive present* pour exprimer l'ulteriorité au moment de l'énonciation.

Ce fait est d'autant plus significatif que le *progressive present* était destiné au départ à restreindre le contenu extensible du *simple present*. On peut y voir un argument de poids en faveur de l'idée que le „will-deleted future" tout comme le présent *pro futuro* est un type à part de futur, dont l'interprétation fait intervenir „the notion of control by the spaker or his knowlege of control" (Lakoff 1970, *apud* Zdrenghea & Townson 1995 : 106).

Ce type de futur, qui réfère „to a definite future occasion", dérive de la réinterprétation de l'événement à venir „as fact", c'est-à-dire comme ayant le degré de certitude qu'on assigne normalement à des événements présents ou passés (cf. Zdrenghea & Townson 1995).

L'analyse de Le Goffic et Lab (2001) va dans le même sens et plus loin encore. Pour eux, l'effet de ce décalage temporel intéresse non pas tant la modalité propositionnelle que la modalité illocutoire de l'énoncé. Le présent *pro futuro* sert à exprimer „un constat anticipé", à asserter „ce qu'il est prévu que l'avenir sera" (2001 : 79), à savoir un espace temporel maîtrisé par le locuteur, idée qui rejoint la notion de „control by the speaker" de R. Lakoff.

Aussi ce type de futur n'a-t-il d'autre valeur modale que celle de „stricte assertion". Il ne saurait se faire remplacer par le futur simple dans n'importe quel contexte, car ce dernier pourrait transformer la constat anticipé en promesse ou en engagement.

La réinterprétation du procès à venir comme un fait établi, par déplacement de la réalité inconnue dans la réalité immédiate sur laquelle le locuteur a un

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

contrôle direct, entraîne une réinterprétation de la valeur illocutoire de l'énoncé : la prévision ou la promesse associées au FS cèdent la place à un constat anticipé, une assertion à part entière.

3.2. Le passé pour le futur

L'usage „extensif" du passé composé (PC), usage analogue au précédent, montre qu'un énoncé peut contenir des indications temporelles contradictoires sans donner lieu pour autant à des contradictions temporelles. Les exemples (2) en témoignent:

(2) a. Attends un peu, *j'ai fini* dans un instant
b. Demain ils *sont partis* (*apud* Kleiber 1993)
c. Si le petit n'*est* pas *venu* avant minuit, il faut téléphoner a la police

Comme dans le cas du PR *pro futuro*, c'est l'expression temporelle qui assigne à l'énoncé sa référence temporelle actuelle : postériorité au présent d'énonciation. Et comme dans le cas précédent, le procès à venir se voit déplacé de la sphère de la réalité inconnue dans celle de la réalité connue. À cette différence près que cette fois il s'agit de la réalité non-immédiate.

Si cet usage extensif du PC ne donne pas lieu à une contradiction temporelle, c'est parce que la valeur qu'il met en jeu n'est pas l'antériorité mais l'accompli. L'indication temporelle externe contredit le signifié temporel virtuel du PC mais se combine néanmoins avec son signifié aspectuel.

Un tel PC se substitue donc au futur antérieur, une forme plus rarement employée dans la langue courante et on pourrait l'appeler de ce fait „le PR accompli *pro* futuro". Le décalage entre temps *de re* (futur) et temps *de dicto* (passé) concourt à produire des effets contextuels visant la réévaluation de la modalité illocutoire en (2 a, b).

L'acte de promesse ou de prévision est réinterprété de nouveau comme un constat anticipé, ce qui implique de la part du locuteur une prise en charge totale. En (2c) la présence de *si* témoigne d'une prise en charge partielle et confère à l'énoncé la valeur d'une assertion hypothétique. Mais il s'agit d'une hypothèse que le locuteur considère comme susceptible d'être validée par la réalité immédiate.

3.3. Le futur pour le passé

C'est un usage symétrique du précédent: le FA se substitue au PC, donnant lieu à une interprétation modale connue sous le nom de „futur expansif" (Wilmet 1976), „futur de rétrospection" (Wagner et Pinchon 1991) ou „futur de bilan" (Maingueneau 1981).

(3) a. On *aura passé* en somme une très belle journée
b. Enfin, je *l'aurai vue*, cette pièce ! (*apud* Wagner et Pinchon 1991)
c. En quelques jours *j'aurai vu* mourir deux mondes (*apud* Grevisse 1970)
d. Décidément, on *aura* tout *vu* !

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

En l'absence d'une expression temporelle à référence actuelle, l'interprétation de ces énoncés repose entièrement sur les données contextuelles et sur les connaissances d'arrière-plan de l'allocutaire. La seule marque lexicale qui peut intervenir est un connecteur argumentatif tel *en somme, en définitive, décidément, en fin de compte*.

Mais son rôle est considérable, car il oriente clairement l'interprète vers une lecture conclusive. Si celle-ci peut donc être explicitée par l'énoncé, la représentation temporelle „on a passé", „j'ai vu", „on a vu" fait en revanche l'objet d'une implicitation obtenue par inférence.

Le conflit entre le temps *de re* (passé) et le temps *de dicto* (futur) induit chez l'allocutaire une interprétation modale. Le fait rapporté est soumis à un jugement de valeur : il a une signification particulière (ex. 3 a) voire exceptionnelle (ex. 3 b,c,d) pour le locuteur qui tient à manifester son engagement intellectuel et affectif vis-à-vis du contenu asserté. A noter que trois de ces exemples sont des enoncés exclamatifs comportant une prédication du type pronom personnel + *voir* .

Le futur „expansif" semble donc marquer „une augmentation du degré d'auto-implication" du locuteur, c'est-à-dire un effet de *tension* au sens de R. Vion (1992). Selon cet auteur, les sujets parlants peuvent, par certains choix lexicaux, manifester un degré élevé de subjectivité, qui aurait été moins accusé s'ils avaient effectué les choix inverses.

Or il s'avère que les modalités d'auto-implication intéressent non seulement le „niveau idéel" du discours mais aussi celui de l'organisation grammaticale, notamment le choix du tiroir verbal. Sur le plan de la représentation temporelle, le décalage entre passé et futur s'associe à un changement de perspective : le point de perspective est déplacé du présent – où il se situerait avec le PC – dans un futur qui nous semble tenir de la „réalité projetée" (*projected reality* de Langacker 1991).

Le locuteur crée ainsi un espace mental propre à faire augmenter la profondeur de perspective qui permet de porter sur les choses un *regard définitif*. C'est qu'il croit avoir acquis une certitude qui exclut désormais toute réserve ou remise en question, d'où l'insistance qu'il met à souligner son engagement.

Cet usage interprétatif du FA dérive de sa valeur aspectuelle de base : l'accompli dans le futur. Dans les exemples (3) le repère futur est implicite, mais, dans l'exemple qui suit, il est explicité par une double indication temporelle :

> Ce jour viendra et, ce jour-là, nous *aurons remporté* une grande victoire (*apud* Grevisse 1970)

L'explicitation du repère futur induit une tout autre lecture : assertion prospective associée à un acte de prévision.

Si l'on supprime les indications de futur, l'interpète sera amené à construire, *via* ses connaissances d'arrière-plan, un contexte où le FA dénote l'accompli par rapport au moment de la parole. Le sens récupéré par inférence nous fait retrouver

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

celui de nos exemples (3), à savoir : „assertion rétrospective associée à un jugement de valeur".

Le décalage entre le temps des événements (passé) et le point de perspective (futur) conduit en fin de compte à une réévaluation de la force illocutoire de l'énoncé. Si le PC en aurait fait un simple constat-rapport, le FA lui confère la force argumentative d'une conclusion.

3.4. Le futur pour le passé ou pour le présent

Le futur antérieur „restrictif" se substitue lui aussi à un PC à valeur d'accompli, mais cette fois non plus pour perpétuer cette valeur mais „pour la différer ou la récuser" (Wilmet 1976).

En effet, dans des exemples comme ceux de (4), l'emploi du futur suscite une lecture modale radicalement opposée à celle de **3.3.** Cet emploi modal est appelé tantôt „futur de probabilité", tantôt „futur d'hypothèse" ou „futur conjectural".

(4) a. On a sonné deux fois. Ce *sera* le facteur
b. Marie n'est pas venue. Elle *aura* encore sa migraine
c. Aucune lettre de Paul. Il *aura perdu* mon adresse.
d. *J'aurai laissé* mes lunettes en haut. Courez vite me les chercher!

De nouveau, le point de perspective se trouve déplacé de l'instance actuelle de discours dans le futur, mais pour des raisons que Damourette et Pichon expliquent en ces termes: „L'instant à venir d'où l'on considère l'événement est l'instant où l'on aura acquis, sur la question débattue, une certitude que l'on n'a pas encore" (*apud* Martin 1987: 117).

R. Martin reformule cette idée dans les termes de la sémantique des univers de croyance. Le „futur conjectural" procède d'un décalage entre le temps *de re*, temps des faits évoqués dans la proposition, et le temps *de dicto*, temps de la prise en charge de la proposition par le locuteur. „Le futur se justifie par la certitude que l'on a de la prise en charge, dans l'avenir, de la proposition qui le comporte" (Martin, *ibidem*).

Mais, du point de vue cognitif, ce contenu n'en est pas moins situé dans une région de la réalité inconnue qui n'est plus la „réalité projetée" mais la „réalité potentielle". Ce sont les deux types de représentations que R. Langacker associe aux opérations modales portant sur un état présent ou futur de la réalité.

L'analyse pragmatique et cognitive semblent offrir une alternative plus féconde dans la mesure où elles permettent de mieux cerner les mécanismes qui sous-tendent cet emploi.

En (4 a,b,c) le contexte d'énonciation corroboré par les relations de discours oriente vers une lecture explicative : le second énoncé fournit chaque fois l'explication de l'état de choses présenté par le premier. Dans l'exemple (4 a) il s'agit d'identifier la personne qui a sonné (présente mais située hors de l'espace perceptif des locuteurs) alors qu'en (4 b et c) il s'agit d'identifier la raison pour laquelle un événement attendu n'a pas eu lieu.

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

Enfin, en (4 d) l'état de choses qui appelle une explication n'est pas verbalisé, vu qu'il présente un degré asez élevé de „saillance" pour les deux locuteurs.

Le décalage entre la forme temporelle attendue (PR ou PC) en vertu de l'hypothèse contextuelle portant sur les relations de discours et la forme temporelle choisie par le locuteur (FS ou FA) sera interprété comme un décalage relatif à la prise en charge de la proposition par le locuteur. Le fait que la découverte de l'identité ou de la cause se trouve reléguée dans un monde possible (la „réalité potentielle" de Langacker), conduit à inférer que l'explication fournie par le locuteur n'est que *provisoire* et doit être prise pour une simple hypothèse.

Sur le plan de l'engagement énonciatif, les effets de la réévaluation illocutoire visent plutôt ce que R. Vion appelle *modulation*, car différer le moment de la prise en charge d'un énoncé revient, de la part du locuteur, à diminuer les risques d'une trop forte implication subjective.

Si le „futur expansif" donnait lieu en (3) à un discours emphatique dont les effets sont de l'ordre de l'hyperbole, le „futur restrictif" conduit en (4) à un discours „précautionneux" dont les effets sont comparables à ceux de la litote.

Ce sont les informations pragmatiques qui font la différence, notamment les informations d'arrière-plan. Si le bilan rétrospectif suppose que le contenu représenté appartient à la réalité connue des deux locuteurs, l'explication différée implique que le contenu représenté est du domaine de l'inconnu.

3.5. Le futur pour le présent

Un usage symétrique du présent *pro futuro*, mais radicalement opposé à ce dernier en ce qui concerne les effets du décalage temporel sur la force illocutoire. La plupart des exemples seront cette fois pris dans la littérature, notamment chez Stendhal, qui recourt fréquemment à ce que les grammaires appellent le „futur d'atténuation" ou „de politesse".

(5) a. Je vous *demanderai* une bienveillante attention (*apud* Grevisse 1970)
b. Et je vous *supplierai* d'avoir pour agréable/ Que je me fasse un peu grâce sur votre arrêt. (Molière)
c. Pour rendre ce plan de vengeance intelligible en France, je *dirai* qu'à Milan (…) on est encore au désespoir par amour. (Stendhal, *La Chartreuse*)
d. Nous *avouerons* avec sincerité que la jalousie du chanoine Borda n'avait pas absolument tort. (*idem*)

La sémantique des univers de croyance voit dans ce futur un temps *de dicto* permettant au locuteur de différer la prise en charge de son énoncé afin de ménager à l'allocutaire la possibilité de préparer sa réaction. Le décalage entre *temps de re* (présent) et *temps de dicto* (futur) sera donc interprété comme signifiant la distance polie.

L'analyse pragmatique des exemples (5) rend compte des effets que cet usage peut avoir sur l'interprétation des énoncés en tant qu'actes de langage. L'emploi du futur à la place du présent entraîne dans le cas des performatifs explicites une variation de la valeur illocutoire pragmatiquement associée à ces performatifs.

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

En (5 a,b,d) l'acte de demande, de supplication ou d'aveu, particulièrement menaçants pour les faces des deux locuteurs, se voient remplacés par des actes assertifs qui annoncent à l'allocutaire l'intention de lui adresser une requête ou de lui faire un aveu. En (5 c), l'acte effectué par le locuteur reste inchangé – assertion – mais la force illocutoire en est considérablement atténuée.

Il est intéressant de remarquer que le „principe d'actualisation de *maintenant*" (Moeschler 1994) joue en (5 c, d) en situation narrative et que le repérage par l'énonciation prend donc pour centre de référence le présent du narrateur ou, dans les termes de Vetters (1996), „le centre déictique de la fiction secondaire".

Si, d'une part, le temps *de dicto* vient atténuer la force de l'assertion ou différer la prise en charge de l'aveu, l'acte d'assertion ou d'aveu n'en est pas moins ouvertement assumé par le narrateur, qui affirme ainsi sa présence et son point de vue sur le monde raconté.

Or, le décalage temporel est mis à profit dans ce cas pour diminuer le degré d'auto-implication et les risques qu'il y aurait pour le narrateur à trop s'investir intellectuellement et affectivement dans ce qui se voulait avant tout la „chronique" d'une époque.

Le fait de déplacer le procès de la réalité immédiate de l'instance d'énonciation dans une région de la „non-réalité immédiate" (cf. Langacker 1991) engage donc en égale mesure les rapports du locuteur à l'allocutaire et les rapports du locuteur à son propre énoncé. Il s'agit pour le locuteur autant de ménager la face de l'autre, par un souci de politesse, que de ménager sa propre face, par un souci de modulation.

Le „futur de politesse" est donc en même temps un „futur de précaution".

3.6. L'imparfait pour le présent

On a pu constater que les usages interprétatifs recensés en (3) concernent surtout les temps orcentriques. L'imparfait, qui relève du systeme allocentrique, représente à cet egard un cas de figure particulièrement significatif.

Ce tiroir est unanimement considéré comme s'opposant au PC ou au PS quant au mode d'assignation de la référence temporelle. À la différence de ceux-là, l'IMP ne peut recevoir sa référence temporelle qu'à travers une indication temporelle à référence actuelle, donc *via* un repérage anaphorique.

Or, les exemples (6) ne semblent pas se conformer à ce *requisit* procédural :

(6) a. Je *voulais* vous demander quelque chose. Est-ce que vous êtes libre ce soir ?
b. Je *voulais* vous demander si vous êtes libre ce soir
c. Je *venais* vous chercher… Je *venais* vous dire bonsoir (*apud* Wagner et Pinchon 1991)
d. Je *me proposais* de mettre à contribution votre générosité (*apud* Grevisse 1970)

Dans ces exemples, le signifié „passé" de l'IMP est interprétable directement par rapport à l'énonciation (repérage déictique). Le morphème distal entraîne un

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

conflit entre la référence virtuelle de la forme temporelle et la référence actuelle, ou si l'on veut, la référence actionnelle de l'énoncé, qui consacre la coïncidence du dire et du faire.

Ce conflit induit chez l'allocutaire une réinterpretation du décalage temporel présent-passé dans le sens d'une réévaluation de la force ou de la valeur illocutoire de l'énoncé.

Le recul temporel que prend le contenu représenté en (6 a, b) sur l'acte présentement accompli est réinterprété en (6 a) comme un recul de la force illocutoire et en (6 b) comme un recul de la valeur illocutoire, survenu par dérivation. L'acte d'assertion se trouve atténué en (6 a) parce que réduit à l'état de préalable discursif, alors que l'acte de requête se trouve „désamorcé" en (6 b) du fait qu'il est réduit à une simple assertion.

Quant aux exemples (6 c, d), où le verbe modal cède la place au verbe *venir* ou *se proposer* – qui, selon Grevisse (1970), n'en gardent pas moins un statut de semiauxiliares – ils se présentent, pareillement à (6 a), comme des assertions atténuées à fonction de préalable. Ils préparent, selon toute évidence, un acte directeur de requête en (6 c) ou un autre type d'acte menaçant pour les faces des locuteurs.

Dans les termes de la grammaire cognitive, ce recul temporel s'explique par un déplacement du procès de la réalité immédiate, directement accessible au locuteur, dans la réalité non-immédiate. Comme dans le cas du l'IMP préludique ou hypocoristique, le procès présentement effectué se trouve exclu de l'actualité vécue par les deux locuteurs.

Il ne s'agit plus d'un transfert mental dans un monde imaginaire mais du recul du centre de perspective avec pour effet le recul de la force ou de la valeur illocutoire de l'énoncé. En fait, dans des exemples tels que (6), le recul se produit sur deux plans : temporel et sémantique. La demande se trouve réduite à sa prémisse : volonté ou mouvement vers le destinataire (cf. Riegel *et alii* 1994).

En (6 a, b) on a affaire à une formule servant par convention à accomplir une demande indirecte, formule comparable à „voulez-vous me dire si vous êtes libre ce soir ?". Ici c'est la volonté de l'autre qui est concernée, alors qu'en (6 a, b) c'est la volonté même du locuteur, la demande s'exprimant *via* la condition de sincerité.

Dans le cas de l'imparfait et du futur „forains" (cf. Martin 1987), le décalage temporel est mis à profit pour étayer un procédé de dérivation illocutoire : une question comme celle de (7) prend dans la bouche d'un commerçant la valeur d'une offre indirecte.

(7) a. Qu'est-ce qu'il vous *fallait* comme ruban ?
b. Ce *sera* tout pour Madame ?

Ce sont des énoncés-type par lesquels les commerçants tiennent à signifier leur entière disponibilité à leurs clients. L'offre est fictivement décalée dans le passé ou dans le futur afin de ménager au client le temps dont il a besoin pour faire un choix et formuler son option.

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

4. En guise de conclusions

Nous tenons à souligner quelques aspects qui nous paraissent importants. Premièrement, les usages décalés des temps verbaux contredisent mais ne mettent nullement en question le signifié virtuel du morphème verbal, qui intervient dans la construction du sens aussi bien à titre de signifié aspectuel (voir **3.2., 3.3., 3.4.**) qu'à titre de signifié temporel en rapport avec le déplacement du point de perspective (voir **2.1., 2.2., 3.3., 3.4., 3.5., 3.6.**).

Les mécanismes cognitifs et le fonctionnement textuel du présent historique montrent qu'il est un „embrayeur du point de vue" et avant tout un embrayeur tout court. Il repose sur le déplacement du centre déictique de l'instance actuelle d'énonciation narrative dans un espace-temps fictif où prennent place les événements de l'Histoire.

Le déplacement du point de perspective s'associe dans d'autres cas à l'émergence de significations modales qui concernent moins la modalité propositionnelle que la modalité illocutoire de l'énoncé. Celle-ci fait l'objet d'une réévaluation déterminée autant par le processus de *figuration* que par le degré d'*engagement* énonciatif du locuteur à l'egard de ce qu'il dit.

En tant qu'ils concourent à mettre en place une nouvelle représentation de l'image verbale, qui concerne non plus le repérage temporel mais les rapports du locuteur à son énoncé et/ou à l'allocutaire, les usages décalés des temps verbaux sont des usages essentiellement interprétatifs qui requièrent le traitement conjugué de l'information linguistique et de l'information pragmatique.

RÉFÉRENCES

Ducrot, O. 1984 = O. Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Éd. de Minuit.

Florea, L.S. 1999 = L. S. Florea, *Temporalité, modalité et cohésion du discours*, Bucarest, Babel.

Florea, L.S. 2003 = L. S. Florea, *Le présent entre deixis de la fiction secondaire et deixis de la subjectivité fictive*, au colloque „Sémantique et diachronie du système verbal français", Birmingham, Aston University, septembre 2003.

Florea, L.S. 2005 = L. S. Florea, *Narration au présent, deixis fictionnelle et point de vue*, „Revue de sémantique et pragmatique", 17, Presses de l'Université d'Orléans, p. 69-88.

Grevisse, M. 1970 et 1988 = M. Grevisse, *Le Bon Usage. Grammaire française*, Gembloux, Duculot.

Guillaume, G. 1929 = G. Guillaume, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, H.Champion.

Kleiber, G. 1993 = G. Kleiber, *Quand l'anaphore se lie aux temps grammaticaux*. *Le temps de la phrase au texte*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, p. 116-166.

Langacker, R.W. 1987–1991 = R. W. Langacker, *Foundations of cognitive Grammar*, 2 volumes, California, Stanford University Press.

Le Goffic, P. et Lab, F. 2001 = P. Le Goffic et F. Lab, *Le present pro futuro*, *Cahiers Chronos 7*, (textes réunis par P. Le Goffic), Amsterdam–Atlanta, Rodopi, p. 77-98.

Maingueneau, D. 1981 = D. Maingueneau, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette Université.

Maingueneau, D. 2003 = D. Maingueneau, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, 4e édition, Paris, Nathan Université.

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)

Martin, R. 1971 = R. Martin, *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*, Paris, Klincksieck.
Martin, R. 1987 = R. Martin, *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
Moeschler, J. 1994 = J. Moeschler, *Anaphore et deixis temporelles : sémantique et pragmatique de la référence temporelle*, in J. Moeschler, A. Reboul, J. M. Luscher, J. Jayez, *Langage et pertinence*, Presses universitaires de Nancy, p. 39-54.
Moeschler, J. 1998 = J. Moeschler, *Pragmatique de la référence temporelle*, in *Le temps des événements* (sous la direction de J. Moeschler), Paris, Kimé, p. 157-180.
Rabatel, A. = A. Rabatel, *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne–Paris, Delachaux–Niestlé.
Riegel, M. *et alii* 1994 = M. Riegel *et alii, Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
Uricaru, L. 2003 = L. Uricaru, *Temporalitate şi limbaj*, Bucureşti, Editura Allfa.
Vetters, C. 1996 = C. Vetters, *Temps, aspect et narration*, Amsterdam–Atlanta, Rodopi.
Vion, R. 1992 = R. Vion, *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette Université.
Vuillaume, M. 1990 = M. Vuillaume, *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Ed. de Minuit.
Wagner, R. et Pinchon, J. 1991 = R. Wagner et J. Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
Wilmet, M. 1976 = M. Wilmet, *Études de morpho-syntaxe verbale*, Paris, Klincksieck.
Zdrenghea, M. & Townson, N. 1995 = M. Zdrenghea & N. Townson, *English Grammar*, 2nd ed., Cluj-Napoca, Clusium.

Universitatea „Babeş-Bolyai"
Facultatea de Litere
Cluj-Napoca, str. Horea, 31

BDD-A1793 © 2006-2007 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-29 04:17:26 UTC)